• INSCRIPTIONS AUX TRANSPORTS SCOLAIRE 2025/2026

Inscrivez votre enfant en ligne à partir du 1er juin 2025 !

ou au siège de la CAB, sur rendez-vous uniquement
les lundis et vendredis de 8h à 13h
et les mercredis de 14h à 18h
> 06 45 44 59 57 / 05 53 74 59 74 – transports.scolaires@la-cab.fr

Nous vous invitons à inscrire votre enfant au plus tôt, afin de lui garantir une place dans les transports scolaires

• CHOEURS UNIS

Dimanche 15 juin à 15 h à l'église, aura lieu le concert de fin de saison des Choeurs Unis de Gardonne.

Venez nombreux passer un bon moment en compagnie de notre chorale

• A.I.P.E. KERMESSE DE L'ÉCOLE

La kermesse de l'école aura lieu cette année le samedi 28 juin à partir de 14h30.
Elle débutera par des jeux et la présence d'associations locales qui tiendront des stands afin de faire découvrir leurs activités.

Le spectacle des enfants aura lieu en suivant à 16h30.
Les jeux et activités réouvriront afin de faire patienter les petits comme les grands jusqu'au repas qui se fera sur réservation.

Nous vous attendons nombreux afin de clôturer cette année en beauté !

• ANIMATIONS DE LA COMMUNE

- QUINE - Club de l'amitié - 10 juin - 14 H 15
- CONCERT - Choeurs Unis - Église - 15 juin - 15 H
- FÊTE DE LA ST. JEAN - 21 et 22 juin
- KERMESSE DE L'ÉCOLE - A.I.P.E. - 28 juin
- CONCERT CÉLINE DION (sosie) - 4 juillet - 21 H
- MARCHÉ GOURMAND ET CINÉMA DE PLEIN AIR - 24 juillet
- SOIRÉE MOULES - FRITES - 1er août

Le Lien Gardonnais

N°207

http://gardonne-ville.fr - mairiedegardonne@orange.fr
Facebook : Mairie de Gardonne

Informations Municipales
Juin 2025

• ÉDITO DU MAIRE

Chères Gardonnaises, chers Gardonnais,

C'est avec un beau soleil que débute ce mois de juin et nous allons donc pouvoir profiter des jours plus longs permettant aux festivités estivales de se dérouler dans les meilleures conditions.

L'animation principale sera la fête de la St Jean, les 21 et 22 juin, avec ses attractions, ses manèges, ses repas, et bien sûr son traditionnel feu d'artifice que nous pourrons de nouveau admirer depuis le pont.

Le 28 juin ce sera la kermesse de l'école qui marquera, comme de tradition, la fin de l'année scolaire.
Spectacle, jeux et repas seront proposés à tous les publics, petits ou grands !

Le 4 juillet à 21 h, sur le site du parc Fernand Mourgues, le Comité des fêtes et le Comité de Jumelage s'associeront pour vous proposer une soirée festive !
Flobel, sosie de Céline Dion, assurera une prestation d'une heure et demie, suivie par une soirée années 80.
Restauration et boissons vous seront vendues sur place, nous vous attendons nombreux !

Le 24 juillet, toujours sur le site du parc Fernand Mourgues, ce sera le conseil municipal qui vous proposera une séance de cinéma en plein air avec possibilité de vous restaurer sur place.

La piscine municipale ouvrira ses portes du 1er juillet au 31 août, de 14h à 19h.

Les travaux d'agrandissement du gymnase vont débuter sous peu et dureront environ 6 mois.

Je souhaite également vous informer de nombreux cas d'incivilité au niveau de la gestion des déchets. De nombreux administrés se plaignent de retrouver déchets, détritus en tous genres dans leur jardin…
Mais nous pouvons nous aussi déplorer des dépôts sauvages à divers endroits de la commune..
En conséquence, une plainte sera systématiquement déposée pour ces faits, et rien ne sera laissé sans retombée pour ces personnes qui n'ont aucun respect pour autrui.

Dans l'attente de vous rencontrer lors des nombreuses manifestations à venir, je vous souhaite un excellent mois de juin.

Bien à vous,

Votre Maire, Pascal DELTEIL.

Le mercredi 7 mai à 19 h se déroulait la réunion du conseil municipal.

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 9 avril 2025.
M. le Maire propose d'approuver le procès-verbal de la séance du 9 avril 2025. Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres.

- Recrutement et rémunération d'agents contractuels pour la saison 2025 à la piscine municipale.
M. le Maire propose au conseil municipal d'embaucher du personnel saisonnier pour assurer le fonctionnement de la piscine municipale durant la période du 1er juillet au 31 août.
Ces agents seront chargés de l'entretien du parc et des locaux de la piscine du bar et des entrées de la piscine.
Ces agents seront rémunérés sur la base de l'indice majoré 366 pour une durée hebdomadaire de travail de 35h.
Le conseil municipal, à l'unanimité, charge M. le Maire de recruter des agents et de conclure les contrats d'engagements.

- Recrutement des maîtres-nageurs à la piscine municipale pour la saison 2025
M. le Maire propose d'embaucher des maîtres-nageurs pour la surveillance de la baignade à la piscine municipale durant la période du 1er juillet au 31 août. Ces agents seront rémunérés sur la base de l'indice brut 480 majoré 421 (emploi d'éducateur des activités physiques et sportives de 2ème classe – 6ème échelon).
Le conseil municipal, à l'unanimité, charge M. le Maire de recruter des agents et de conclure des contrats d'engagement.

- Tableau des effectifs au 01 mai 2025.
M. le Maire présente au conseil municipal le tableau des effectifs de la commune au 01 mai 2025 :
- service Administratif : 2 agents titulaires et 1 agent contractuel
- service Technique : 4 agents titulaires et 1 agent en contrat aidé et 1 agent contractuel
- service Animation : 4 agents titulaires et 5 agents contractuels

- Lancement d'appel d'offres pour la toiture de la mairie.
M. le Maire informe le conseil municipal que des travaux de réfection de la toiture de la mairie doivent être effectués. Un appel d'offres va être lancé.

- Renouvellement ligne de trésorerie 2025 – La Banque Postale
Comme en 2024, M. le Maire propose au conseil municipal de renouveler la ligne de trésorerie ouverte en 2020, pour une durée d'un an pour un montant de 50 000 € au

• RENCONTRES CITOYENNES

Germinal Peiro et son équipe étaient accueillis au foyer club ce 12 mai par Pascal Delteil, maire de Gardonne et conseiller départemental, pour échanger avec les citoyens des communes bergeracoises, une initiative bienvenue de démocratie participative.
Après un bref rappel des compétences départementales (social, lecture publique, archives, routes, service incendie, collèges) Germinal Peiro a donné la parole au public venu nombreux qui, après l'avoir écouté prôner l'alimentation locale et la valorisation touristique du département, a rebondi sur des sujets suscitant débats et controverses comme :
- le développement non réglementé des surfaces photovoltaïques de moins de 10000 m^2 qui fleurissent à 10 m de maisons individuelles impactant le paysage et la quiétude des hameaux.
- la question des terres agricoles qui, selon les projets, sont protégés on non, notamment les zones alluviales propices au maraîchage nécessaire à une alimentation durable et locale.
- le déploiement de la fibre et le retour des fils et des poteaux téléphoniques qui défigurent les bords de route et les façades de maison pour des raisons budgétaires.
- le sujet toujours polémique de la gestion des déchets (porte à porte ou apport volontaire) et ses conséquences (les dépôts sauvages qui augmentent) sans que soit trouvée « la solution idéale » sur le plan économique, écologique et pratique
- la diminution significative de l'aide départementale aux associations sportives et culturelles qui, comme le souligne Germinal Peiro, doit être aussi complétée par un soutien communal et intercommunal.

La réunion a permis l'expression de nombreuses voix qui toutes s'accordent à dire tout le bien qu'elles pensent de notre département qu'il s'agit de préserver en étudiant les projets d'aménagement notamment touristiques, selon plusieurs perspectives (économiques mais aussi en termes de ressources agricoles).

• CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Une assistance nombreuse s'est réunie devant le monument aux morts le jeudi 8 mai pour commémorer la signature de l'acte de capitulation du IIIème Reich entre les allemands et les alliés. Les textes lus ont rappelé l'importance de comprendre les leçons du passé.

Un dépôt de gerbes dont une offerte par Le Coin Fleuri (Gardonne) a été suivi par celui de fleurs des champs apportés par les enfants. Le Trèfle Gardonnais et les Chœurs Unis ont accompagné ce moment solennel. Un vin d'honneur offert par la municipalité a été servi à l'issue de la cérémonie.

Que tous soient remerciés de leur présence !

• CONCERT CÉLINE DION (SOSIE)

Vendredi 4 juillet : 21 h Parc Fernand Mourgues (Piscine)

Quelques informations sur Flobel, sosie de Céline DION : «Flo» BELLON a commencé sa vie artistique par la danse classique à Paris, avant d'intégrer à l'âge de 18 ans une troupe de Comédie Musicale (danse – chant – théâtre) à Denver (Colorado USA). A 20 ans, elle se professionnalise grâce à une formation de 2 ans à l'École Supérieure du Spectacle de Paris (Forum du Mouvement). Puis, elle commence à tourner dans des orchestres, au chant et à la guitare ; elle monte des groupes de rock, de blues, de variété et joue sur les scènes parisiennes telles que le Slow Club, le Sentier des Halles, le Gibus, le Réservoir, ... En 2008, elle fait une tournée au Maroc et y entreprend des collaborations artistiques avec des musiciens et des agences d'événementiel. Pendant 5 ans, elle fait des concerts entre Agadir, Marrakech et Casablanca. Elle agrandit son répertoire en travaillant particulièrement celui de Céline Dion et devient son sosie avec un show comportant les meilleurs morceaux de la carrière de l'artiste (de Titanic à Pourquoi tu m'aimes encore, en passant par Sous le vent ou The power of love). Avec ce spectacle, elle tourne de soirées privées en casino, entre la France et l'étranger. Son intervention dans l'émission "Qui sera le meilleur sosie 2012" avec Christophe Dechavane sur TF1, et le festival des sosies à Valras lui permettent de rencontrer d'autres sosies professionnels et de faire des tournées communes dans toute la France.

Elle sera présente à GARDONNE le vendredi 4 juillet et vous proposera un show d'1 h 30, suivi d'une animation sur les années 1980. Prix : 7 €.

• PISCINE MUNICIPALE

La piscine municipale de Gardonne sera ouverte du 1er juillet au 31 aout de 14 h à 19 h.

Prix d'entrée : 3 € adulte et 2 € enfants de moins de 15 ans (maillot de bain obligatoire)

Pour les cours de natation, vous pouvez contacter directement le maître nageur (Yoan) à la piscine du 1er juillet au 31 août au 05 53 27 90 67 ou au 06 50 17 05 91

Il propose des cours de natation tous les jours en matinée (sauf le mardi) à la piscine municipale de GARDONNE.

Âge minimum : 6 ans.
Cours collectifs (5 personnes maximum).
Durée : 30 minutes.
Tarifs : 18 € la séance - 150 € le forfait de 10 séances.

Apprentissage et perfectionnement de la brasse et des 4 nages.
Pour les infos et les inscriptions, vous pouvez le contacter au 06 50 17 05 91 (Il faut en général une dizaine de séances pour que l'enfant soit autonome dans le milieu aquatique).

taux d'intérêt de 3,517 % l'an.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de renouveler la ligne de trésorerie et autorise M. le Maire à effectuer les démarches auprès de l'organisme bancaire et signer tous documents s'y rapportant.

- Points travaux.
  - Les travaux de zinguerie au 09 avenue du Périgord ont été réalisés la semaine dernière.
  - Les travaux d'éclairage public des foyers 56, 57, 58, 59 et 60 avenue du Périgord sont terminés.
  - Les travaux d'extension du gymnase Fernand Mourgues devraient commencer début juin.

- Mise en place d'un feu dit « récompense » sur l'Avenue du Périgord.
Un feu dit « récompense » va être commandé et installé au niveau de l'usine CASTANG avenue du Périgord.

- Rapports des commissions
Une matinée de nettoyage de camping est prévue le 24 mai de 8 h 30 à 12 h.

Prochain conseil le 2 juillet à 19 h

• PRÉVENTION CANICULE

En période de fortes chaleurs, ne restez pas seul(e) !
Du 1er juin au 31 août CASSIOPEA TÉLÉASSISTANCE propose son service GRATUITEMENT aux personnes fragiles non équipées*.

Cette action de prévention s'adresse aux personnes fragiles et isolées. Pour en bénéficier, rapprochez-vous de votre mairie, de votre service d'aide ou de soins à domicile ou contactez nous :

05 53 53 54 54
tele.assistance@cassiopea.fr
*Aucun engagement de durée après adhésion à l'association - Offre réservée aux personnes fragiles non équipées

LA TÉLÉASSISTANCE, COMMENT ÇA MARCHE ?
- Par une simple pression sur le médaillon de téléassistance, le bénéficiaire de l'opération entre directement en contact avec notre centrale d'appels basée à Périgueux.
- Nos opérateurs donnent des conseils de prévention, préviennent les proches ou alertent les secours si besoin.